



Ville des Pavillons-sous-Bois

CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 25 MARS 2024 à 20 H 00

à l'Hôtel de ville – Salle des Mariages
Place Charles de Gaulle

RESSOURCES HUMAINES

1. Présentation de l'état relatif aux indemnités de toute nature des élus municipaux

FINANCES

2. Budget « Ville » 2024 - Approbation du Budget Primitif 2024
3. Budget « Ville » 2024 - Vote des taux de fiscalité directe locale
4. Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57
5. Autorisation de programme et crédits de paiement - Extension de l'école Robillard
6. Autorisation de programme et crédits de paiement - Construction d'un centre de loisirs au 152 avenue Jean Jaurès
7. Tarifs pour le tournage de films sur la voie publique ou dans les équipements publics

VOIRIE

8. Approbation du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics communaux

SUBVENTIONS

9. Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Année 2024
10. Attribution d'une subvention à l'association pavillonnaise pour la jeunesse et la culture (APJC) – Année 2024
11. Attribution d'une subvention à l'association Accompagnement Scolaire des Pavillons (ASP) - Année 2024
12. Attribution d'une subvention à l'association Espace des Arts - Année 2024
13. Attribution d'une subvention au Club Yvonne de Gaulle - Année 2024
14. Attribution d'une subvention au Stade de l'Est Pavillonnais (SEP) - Année 2024
15. Attribution d'une subvention au Stade de l'Est Pavillonnais Judo (S.E.P Judo) - Année 2024
16. Attribution d'une subvention à la Mission locale pour l'emploi Gagny - Villemomble - Les Pavillons-sous-Bois - Année 2024
17. Attribution de subventions à diverses associations – Année 2024
18. Attribution d'une subvention au collège Eric Tabarly - Année 2024
19. Attribution d'une subvention au collège Anatole France- Année 2024

CONVENTIONS

20. Convention bilatérale 2024-2026 avec le bailleur Seqens définissant les règles applicables aux réservations de logements locatifs sociaux relevant du contingent du réservataire Ville des Pavillons-sous-Bois sur le territoire de la commune des Pavillons-Sous-Bois
21. Convention bilatérale 2024-2026 avec le bailleur CDC HABITAT SOCIAL définissant les règles applicables aux réservations de logements locatifs sociaux relevant du contingent du réservataire Ville des Pavillons-sous-Bois sur le territoire de la commune des Pavillons-Sous-Bois

ENSEIGNEMENT JEUNESSE ET SPORTS

22. Participation des familles au fonctionnement des structures d'accueil de la petite enfance de la ville pour l'année 2024

INFORMATION

23. Concession d'Aménagement pour la mise en œuvre opérationnelle du projet de rénovation urbaine de la ville des Pavillons-sous-Bois - Avenant n°11 portant sur la clôture du traité

QUESTIONS DIVERSES

Les Pavillons-sous-Bois
Le 18 mars 2024

Le Maire,
Conseiller départemental



Philippe DALLIER